

Que faire après un M1 droit comparé - common law

Par **pel97**, le **04/11/2020** à **10:35**

Bonjour,

Je suis étudiante en M1 droit comparé - common law à l'Université de Paris.

Je me pose quelques questions sur la poursuite de mes études mais aussi sur ma future vie professionnelle. Afin d'être bien spécialisé dans un domaine précis pendant mon M2 je souhaite demander le M2 juriste fiscaliste (je pense que c'est un domaine qui me permettra de trouver du travail, et c'est un domaine qui me plait).

Pensez-vous que le parcours M1 droit comparé et M2 juriste fiscaliste est cohérent ?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2020** à **12:04**

Bonjour

Votre profil pourra en effet surprendre. Toutefois, il arrive que certains directeurs soient ouverts d'esprit et prennent des étudiants qui sortent du moule comme on dit.

Quoiqu'il en soit il faudra mettre le paquet dans votre lettre de motivation pour expliquer votre choix.

Il faudra aussi que vous candidatiez à d'autres types de M2 pour éviter de vous retrouver sur le carreau.

Bonne continuation

Par **pel97**, le **04/11/2020** à **19:00**

Merci pour la réponse,

Pensez-vous que faire un M2 juriste d'affaires internationales après un M1 common law c'est plus cohérent ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2020** à **07:59**

Bonjour

Effectivement ce parcours semble plus cohérent.